

| <i>Organisation</i> | <i>Nom</i> | <i>Présence</i> |
|--|--|-----------------|
| Saint-Robert-Bellarmin | Jeannot Lachance, maire | X |
| Saint-Robert-Bellarmin | Gilbert Gagné, conseiller | X |
| Saint-Robert-Bellarmin | Suzanne Lescomb, directrice générale | X |
| MRC du Granit | Maurice Bernier, préfet | X |
| MRC du Granit | Serge Bilodeau, directeur général | X |
| Propriétaire privé | Raymond Vanier, Domtar | |
| Groupes d'utilisateurs du territoire | Robert Jolin (chasseur) | X |
| Comité de développement économique de Saint-Robert-Bellarmin | Gilbert Gagné | X |
| Citoyens (représentant les acériculteurs) | Germain Nadeau | X |
| Citoyens | Simon Lachance | |
| Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | Isabelle Mongrain, technicienne en gestion du territoire | X |
| EDF EN Canada | Mathieu Paquet, directeur développement de projets | X |
| EDF EN Canada | David Gallagher, directeur de projets - Réalisation | X |
| EDF EN Canada | Daniel Giguère, directeur affaires publiques | X |
| PESCA Environnement | Maryse Tremblay, animatrice | X |

| <i>Point à l'ordre du jour</i> | <i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i> |
|---|--|
| 1. Ouverture de la séance | Mot de bienvenue. Présentation des membres du comité de liaison. |
| 2. EDF EN – L'essentiel | Daniel Giguère présente EDF EN : les filières dans lesquelles l'entreprise est présente (éolien et solaire), les filières en développement (biomasse, biogaz, énergies marines, éolien en mer), sa présence internationale et nord-américaine, de même que les projets québécois en développement ou construction chez EDF EN Canada. |
| 3. Mode de fonctionnement et composition du comité de liaison - discussions | <p>Maryse Tremblay présente aux membres du comité le document de règles de fonctionnement élaboré par EDF EN Canada et proposé pour discussions.</p> <p>Au cours de la séance de travail, plusieurs propositions sont adoptées par les membres sans modification : mandat, objectifs, rôles et responsabilités, conflit d'intérêts, convocation, ordre du jour et compte rendu, recommandations et vote, climat de travail, ressources, communications publiques.</p> <p>À la composition proposée du comité de liaison s'ajoutera un siège supplémentaire dédié aux organismes de développement économique. Un représentant du CLD du Granit sera convié à faire partie du comité de liaison.</p> <p>Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune souhaite participer aux séances de travail comme observateur, de façon ponctuelle, plutôt que d'être membre du comité.</p> |

Point à l'ordre du jour

*Résumé de la discussion
Recommandation du comité*

Sur le plan de la fréquence des rencontres, les membres demandent d'ajouter la formulation « et selon les besoins ponctuels » à la phase exploitation, les 2 1^{ères} années.

En ce qui concerne le porte-parole du comité de liaison, les membres souhaitent apporter une précision sur la légitimité pour les membres de commenter le projet de parc éolien dans le cadre de leurs fonctions (maire, préfet, etc.), sans pour autant représenter le comité de liaison. Les membres souhaitent réfléchir à la question du porte-parole et statuer lors de la prochaine rencontre de travail.

4. Échéancier du projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin

David Gallagher présente l'échéancier prévu pour les travaux de construction.

Juin : décret gouvernemental?

Juin-juillet : obtention des certificats d'autorisation (1^{er} et 2^e) et permis d'intervention

Juillet : début de la construction des chemins

Mi-septembre : début du bétonnage (fondations)

Début octobre : livraison des composantes

Fin octobre : début d'installation des éoliennes

Mai 2012 : mise sous tension initiale (poste de raccordement)

Septembre 2012 : dernière éolienne installée et raccordée

5. Questions diverses

a. Construction durant la chasse

Question sur l'arrêt des travaux durant la période de la chasse? David Gallagher indique que des mesures d'harmonisation sont prévues et que le tout sera précisé ultérieurement.

b. Accès au territoire

Question sur l'accès au territoire? David Gallagher explique que l'accès à un chantier de construction est contrôlé par mesure de sécurité, et que les terres publiques demeurent accessibles malgré ce contrôle. Suggestion d'opter pour le dimanche pour aller faire une promenade, alors que le chantier sera moins actif et achalandé.

6. Clôture de la séance

La prochaine séance de travail devrait se tenir d'ici la mi-août.